



## DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION SEPTEMBRE 2024

### MULTI-ACCUEIL 'LES COCCINELLES'

135 Chemin des Hutins Vieux – 74140 SCIEZ

Tél. : 04 50 72 55 00 [multiaccueil.coccinelles@leolagrange.org](mailto:multiaccueil.coccinelles@leolagrange.org)

NOM (de l'enfant) : ..... PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : ...../...../.....

Ou date de naissance prévue ...../...../.....

DATE D'ENTREE

.....

COMMUNE DE RESIDENCE A LA DATE D'ENTREE

ANTHY  SCIEZ  MARGENCEL

**Dossier à retourner dûment complété et signé :**

- Soit au mutli-accueil « Les Coccinelles »

le mardi 9 Janvier de 7h30 à 13h ou le jeudi 11 Janvier de 16h à 19h

- Soit sur le site internet <https://www.creche-lescoccinelles-sciez.fr>

ouvert à partir du mardi 9 Janvier à 7h30.

**Fin des pré-inscriptions : vendredi 12 Janvier 2024 à minuit**, aucun dossier ne sera étudié au-delà de cette date.

*Cette pré-inscription ne garantit pas automatiquement une place.  
Votre dossier sera étudié à la prochaine commission d'attribution des places.*

# RENSEIGNEMENT CONCERNANT LA FAMILLE

ENREGISTRE PAR

Initiales \_\_\_\_\_

Réservé à l'administration

NOM (de l'enfant) ..... PRENOM .....  Fille  Garçon

Né(e) le ..... Régime Général CAF  OUI  NON Régime MSA  OUI  NON

N° allocataire CAF/MSA ..... Responsable Dossier CAF/MSA  PERE  MERE

N<sup>bre</sup> d'enfants total à charge : ..... (les frontaliers relèvent du régime général CAF)

	RESPONSABLE LEGAL 1 - PERE/MERE	RESPONSABLE LEGAL 2 - MERE/PERE
NOM PRENOM		
SITUATION FAMILIALE	Célibataire <input type="checkbox"/> Marié <input type="checkbox"/> Pacsé <input type="checkbox"/> Concubin <input type="checkbox"/> Divorcé/Séparé <input type="checkbox"/> Veuf <input type="checkbox"/>	
COMPOSITION DE LA FAMILLE <i>Prénoms et dates de naissance des enfants</i>	_____ _____ _____	
ADRESSE CP VILLE	_____ _____	_____ _____
TEL PERS/PORT	_____	_____
E MAIL VALIDE (OBLIGATOIRE)	_____ @	_____ @
N° de Sécurité Sociale (y compris les frontaliers)	_____	_____
Adresse du centre de sécu et/ou d'assurance	_____ _____ _____	_____ _____ _____
EMPLOYEUR	_____	_____
ADRESSE DE TRAVAIL	_____ _____	_____ _____
CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE	<input type="checkbox"/> Agriculteurs exploitants <input type="checkbox"/> Artisans Commerçants Chefs d'entreprise <input type="checkbox"/> Cadres et prof. libérales <input type="checkbox"/> Congé parental <input type="checkbox"/> Demandeurs d'emploi <input type="checkbox"/> Employés <input type="checkbox"/> Inactifs <input type="checkbox"/> Ouvriers <input type="checkbox"/> Professions intermédiaires	<input type="checkbox"/> Agriculteurs exploitants <input type="checkbox"/> Artisans Commerçants Chefs d'entreprise <input type="checkbox"/> Cadres et prof. libérales <input type="checkbox"/> Congé parental <input type="checkbox"/> Demandeurs d'emploi <input type="checkbox"/> Employés <input type="checkbox"/> Inactifs <input type="checkbox"/> Ouvriers <input type="checkbox"/> Professions intermédiaires
TEL Prof/Poste	_____	_____

Nous soussignés M/M<sup>me</sup> \_\_\_\_\_ déclarons exacts les renseignements fournis ci-dessus et signaler toute modification dans les délais les plus brefs : tout changement de situation (familiale, professionnelle, personnelle, etc...).

A fournir, en cas de demande, tous les justificatifs des informations communiquées.

## DOCUMENTS A FOURNIR

o Justificatif de domicile de moins de 3 mois

o Attestation de travail pour chaque parent (pôle emploi, congé parental)

# Informations pratiques

OUVERTURE DU LUNDI AU VENDREDI DE 7H A 18H30

## L'ADAPTATION

Afin de permettre une bonne intégration de chaque nouvel enfant au sein de la structure d'accueil, le premier contact de l'enfant à ce nouvel environnement débutera par une période OBLIGATOIRE d'adaptation. Cette période est essentielle pour que chacun prenne ses repères, apprenne à se connaître sereinement et progressivement.

**Déroulement** : durant l'adaptation, le parent aura un entretien avec un membre de l'équipe pour évoquer les habitudes de vie de l'enfant, la pédagogie du multi-accueil. L'adaptation se fait entre une et deux semaines, selon les besoins de l'enfant et de sa famille. Le contrat débutera à l'issue de cette période d'adaptation.

**LES HORAIRES** Choisissez vos heures d'arrivée et départ.

**Aucun changement possible après la commission d'attribution des places.**

**Sauf changement de situation professionnelle.**

HORAIRES ARRIVEES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h00 = 7h00 : 7h30					
7h30 = 7h30 : 8h00					
8h00 = 8h00 : 8h30					
8h30 = 8h30 : 9h00					
<b>HORAIRE DEPART LE MATIN AVANT LE REPAS</b>					
11h00 = 11h00 : 11h30					
<b>HORAIRE ARRIVEE OU DEPART APRES LE REPAS</b>					
12h00 = 12h00 : 12h30					
<b>HORAIRES DEPARTS</b>					
17h00 = 16h30 : 17h00					
17h30 = 17h00 : 17h30					
18h00 = 17h30 : 18h00					
18h30 = 18h00 : 18h30					

Lorsque les créneaux d'arrivées et de départs sont sélectionnés ils doivent être respectés. Sauf pour rendez-vous médical. En conséquence, l'accueil du matin se fait **IMPERATIVEMENT** avant 9h et le départ de l'après-midi à compter de 16h30. En milieu de journée, les arrivées et départs s'effectuent entre 11h et 11h30 sans repas ou entre 12h à 12h30 pour les enfants déjeunant avec nous.

## LES TARIFS

Nos tarifs sont indexés sur les revenus N-2 et conventionnés CAF.

Nous avons pris connaissance du dossier de pré-inscription dans sa totalité.

Fait à Sciez, le ...../...../.....

Signature représentant 1

Nom et Prénom

Signature représentant 2

Nom et Prénom